

Avant et/ou durant la pandémie, les mutuelles Gras Savoye, MGEN, IPECA, Malakoff Humanis, Axa, Viasanté et MAAF ont permis (avant et/ou durant la pandémie) :

- un accès remboursé libre et direct aux psychologues
- sans prescription médicale
- via des forfaits ayant soulagé financièrement des dizaines de milliers de Français (et/ou les membres de leur foyer)

Que ce soit par les valeurs qu'elles défendent en tant qu'entreprises à mission, et/ou parce qu'elles ont évalué l'intérêt assurantiel de couvrir ce besoin pour leurs adhérents : celles et ceux qui en ont bénéficié ne peuvent que s'en réjouir et les psychologues s'y associent.

Fort de ce constat encourageant, @ProPsy regrette que cette innovation sociale majeure en termes de prévention de la santé ne soit accessible qu'aux personnes pouvant disposer de certaines mutuelles. Nous regrettons aussi que l'Etat n'ait pas suivi ce format de prise en charge, préférant augmenter le coût public de 40 à 45 euros par personne (2 consultations chez le médecin traitant minimum) :

- en médicalisant l'accompagnement psychologique
- en ralentissant voire en décourageant une démarche psychothérapeutique
- en complexifiant l'accès aux psychologues
- en augmentant le travail administratif des médecins
- en augmentant la charge et le coût de traitement au sein de la CPAM
- en interdisant au citoyen le libre choix de son praticien et de ses méthodes
- en empêchant tout changement de praticien au cours de la prise en charge

Ces choix complexifient l'accès aux psychologues, entraînent la médicalisation des besoins psychologiques mais ont aussi un coût substantiel pour les contribuables, tandis que les bénéfices dans ce format ne sont pas encore évalués.

Dans notre pays, le droit à l'excellence en termes de santé et de protection sociales se devait d'être défendu et élargi sans discrimination. Rappelons que la Sécurité Sociale fête cette année 2021 ses 71 ans (ordonnances des 4 et 19 octobre 1945).

ProPsy salue les mutuelles qui ont fait et font confiance aux psychologues. Les mutuelles demeurent des acteurs majeurs au sein de notre société. En ce sens, ProPsy continuera à œuvrer avec celles-ci afin de faciliter et soutenir l'accès à l'accompagnement psychologique des français.